

JUIN 2008

LE JOURNAL



SAINT GEORGES sur FONTAINE



Mairie :

Place du village 76 690 Saint Georges sur Fontaine. Tél/Fax : 02.35.34.71.24.

www.saintgeorgessurfontaine.com

contact@saintgeorgessurfontaine.com

Bonjour à tous

Je remercie à nouveau toutes celles et tous ceux qui m'ont fait confiance en m'accordant leur voix en mars dernier.

C'est une équipe renouvelée à plus de 50%, à l'écoute de tous, qui s'est mise au travail dès la connaissance des résultats.

Il reste de nombreux projets à réaliser dans la commune. Toutefois, la construction de l'école maternelle et du restaurant scolaire constituent des investissements importants ayant un impact direct sur les finances communales.

Malgré ces travaux, le budget 2008 a été voté sans augmentation des taux d'imposition. Nous rappelons que les bases servant au calcul des impôts locaux sont réévaluées chaque année par les services fiscaux. Les collectivités locales n'ont pas compétence pour intervenir dans ces calculs.

L'étude de faisabilité d'installation d'un réseau gaz sur la commune est réalisée par la Société Antargaz retenue par le Syndicat Départemental de l'Energie après appel à la concurrence. Une réunion d'information organisée par Antargaz a eu lieu le 29 avril dernier.

A l'issue de cette étude, si l'ensemble du territoire communal ne peut être relié au réseau gaz, des aménagements seront proposés aux personnes qui le souhaitent, avec la possibilité d'installation de citerne à gaz pour un groupe de maisons ou pour un particulier.

Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, les conseillers ont retenus ma proposition de lancer dès à présent, les études globales, obligatoires avant tout travaux, sur l'ensemble du territoire communal, permettant de mieux gérer les écoulements d'eau pluviale et la recherche de cavités.

L'équipe municipale et moi même avons sollicité, auprès de Monsieur l'Inspecteur d'Académie, la fusion des écoles maternelle et élémentaire donnant naissance à une Ecole Primaire. Nous avons également défendu la demande de création d'un nouveau poste d'enseignant en collaboration avec l'équipe enseignante et les parents d'élèves. Cette attribution sera étudiée par l'Education Nationale le 20 juin prochain.

La fusion des écoles permettra une simplification et une amélioration de la gestion administrative et un assouplissement de la répartition pédagogique dès la rentrée prochaine. Monsieur l'Inspecteur d'Académie est favorable à cette fusion, toutefois la décision sera entérinée lors des instances règlementaires prévues le 4 septembre.

Restant attentif à vos préoccupations, recevez chers Fontigeorgiens et Fontigeorgiennes, nos meilleurs et dévoués sentiments.

René Normand

LES ACTIONS RÉCENTES DE VOTRE MUNICIPALITÉ :

Intervention Auprès de l'Inspection Académique :

Dès le 26 mars, votre Municipalité adressait une lettre vers l'inspection Académique de Rouen, pour demander la réouverture d'une classe élémentaire.

Le 23 avril, nous adressions une seconde lettre, afin de solliciter la fusion de nos écoles (élémentaire et maternelle).

Le but est d'aboutir à quatre classes : une maternelle (avec petite et moyenne section) et trois élémentaires (dont une accueillant les élèves de CP avec ceux de grande section maternelle).

Cette configuration permettrait de garantir l'accueil à Saint Georges des plus jeunes enfants en maternelle, évitant ainsi aux parents les contraintes quotidiennes d'une scolarisation hors commune. Elle apporterait également une souplesse de la répartition pédagogique, évitant par exemple aux enseignants d'avoir à scinder le cours de CE2 en deux parties.

Suite à nos démarches, M. l'Inspecteur d'Académie a donné le 13 mai dernier un avis favorable à la fusion de nos deux écoles, en nous précisant que cet avis sera à confirmer par les instances réglementaires de l'Éducation Nationale, se réunissant le 4 septembre prochain.

En attendant cette date, votre Municipalité reste très vigilante au suivi de ce dossier, si important aux yeux des Fontigeorgiens et Fontigeorgiennes parents d'élèves.

Intervention auprès du Service Départemental d'Incendie et de Secours (S.D.I.S.) :

Lors d'un incendie survenu le 23 avril dernier à Saint Georges chez des particuliers, les sapeurs-pompiers de Fontaine le Bourg n'avaient pu intervenir immédiatement, ce type d'intervention devant être impérativement menée sous le commandement d'un sous-officier. L'arrivée des sapeurs-pompiers, provenant des centres de secours voisins mais plus éloignés, avait alors été plus tardive.

Votre Municipalité a tenu à souligner le jour même qu'elle trouvait cette situation inadéquate, en adressant une lettre à M. le Président du S.D.I.S. Une réponse nous sera apportée, après consultation de M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours.

Entretien de la voirie communale :

Courant avril, 15 tonnes d'enrobé à froid ont été utilisés pour la remise en état du revêtement de notre voirie. Ainsi, la rue de l'église a vu l'ensemble de ses « nids de poule » rebouchés. Ce travail a été mené à bien par Dominique, l'un de nos agents techniques communaux.

Votre Municipalité accompagne l'arrivée du gaz dans la commune :

Mardi 29 avril, nous organisons, avec la société ANTARGAZ, une réunion d'information sur l'arrivée du gaz en réseau dans la commune, sous l'égide du Syndicat Départemental d'Énergie.

Collecte et gestion des eaux pluviales de voirie sur la R.D. 53 :

Une première réunion avec un représentant de la Direction Départementale des Infrastructures (D.D.I.) a eu lieu le 28 avril dernier, en présence de M. NORMAND, Maire et des trois Maires-Adjoints. Nous avons pu recueillir l'ensemble des informations utiles sur ce dossier : démarches et procédures, étude, délais, conditions et modalités de financement.

Ce sujet des eaux pluviales sur la chaussée de la RD 53 sera, à n'en pas douter, un dossier dont le traitement sera lié aux possibilités financières de la commune. En effet, chacun pourra imaginer aisément qu'avec plus de 4 Km de voirie concernés, le coût des travaux nécessaires pour résoudre

le problème de l'eau pluviale sur notre axe routier principal, sera loin d'être neutre pour la commune...

Dans l'immédiat, nous engageons la réflexion, mais nous devons, dans une logique de bonne gestion, rester particulièrement vigilants, à l'heure où la construction de notre nouvelle école a une influence évidente sur notre budget.

VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL



De gauche à droite, sur cette photo prise lors de la séance de Conseil Municipal du 4 avril 2008 :

Gérard LEROY (rue du Bout d'Aval)
Jean-Paul ORAIN (rue du Bout d'Aval)
Thierry HECQUET (rue du Bout d'Aval)
Bertrand HARDY (Coqueréaumont)
Josette PAPILLON (rue du Bout d'Aval)
Michel LALOY (rue de l'Église)
René NORMAND, Maire (rue du Mont Blanc)
Dominique VERLOO (rue du Bout d'Amont)
Jean-François VALLERAN (rue du Bout d'Amont)
Daniel LECONTE (rue du Bout d'Amont)
Frédéric QUESNAY, Maire-Adjoint (Le Varat)
Dominique DEVAUX, Maire-Adjoint (Bellevue Coqueréaumont)
Pascaline ROSSIGNOL (rue du Bout d'Amont)
Gaël FOULDRIN (rue du Bout d'Aval)
Yves BERTHO, Maire-Adjoint (rue du Bout d'Aval)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Line LALLEMAND le 28 août 2007.

Élyse HERMENT le 03 octobre 2007.

Axel ARTIGUE le 04 octobre 2007.

Capucine MAURICE le 13 octobre 2007.

Garance FOULDRIN le 14 novembre 2007.

Angèle CORRUBLE le 15 décembre 2007.

Paul LUBIN le 20 décembre 2007.

Clément LEPRETTRE le 29 décembre 2007.

Balthazar BRION le 13 mars 2008.

DÉCÈS

Jacqueline BIGOT veuve QUESNAY le 14 octobre 2007.

Lucien LANGLOIS le 19 décembre 2007.

GUIDE PRATIQUE

MAIRIE

La mairie est ouverte au public:

Permanence de Monsieur le Maire :
ou sur rendez-vous

Permanence des Maires Adjoints :

Téléphone / Fax (Mairie) :

le mardi et le jeudi de 18h à 20 heures

le mardi de 19h à 20 heures

le jeudi de 19 à 20 heures

02.35.34.71 24

ÉCOLES

Maternelle, directrice : Madame ROHÉE Tél : 02.35.34.79.51.

Élémentaire, directrice : Madame BONMATI Tél : 02.35.34.76.22.

Ouverture de 8h45 à 11h45 et de 13h15 à 16h15

CANTINE : le midi sur présentation d'un ticket.

Les tickets sont en vente chaque mois.

GARDERIE : Pour les enfants scolarisés à Saint Georges.

Le matin de 7h30 à 8h45. Garderie payante le soir de 16h15 à 18h (forfaitairement).

SALLE DES FÊTES : La salle des fêtes peut être louée, s'adresser à la Mairie.

(cuisine et vaisselle pour une centaine de personnes).

ORDURES MÉNAGÈRES : Un ramassage hebdomadaire a lieu le mardi, toutefois si une semaine comprend un ou deux jours fériés, le ramassage a lieu le mercredi.

Ne jamais mettre de verre avec les ordures ménagères : risques d'accidents pour les préposés au ramassage. Pour le verre des containers sont à votre disposition, (l'un derrière la salle des fêtes du bourg et le second sur le parking du Mont Blanc)

Avec une carte retirée en mairie vous pouvez vous rendre à La déchetterie de Montville!

DÉCHETS RECYCLABLES : des sacs transparents bleutés sont distribués en Mairie, deux fois l'an (mai et décembre). Ces sacs sont ramassés aussi le mardi avec ceux des ordures ménagères.

Dans ces sacs spéciaux, **JETEZ UTILE!**

(les flacons de produits ménagers et de produits d'hygiène, les barquettes aluminium, les boîtes et les suremballages en carton, les journaux les prospectus, le papier blanc et couleur, les enveloppes, les magazines, les briques alimentaires de lait, de soupe, de jus de fruits, les cubitainers, les bouteilles d'huile de mayonnaise, de ketchup, les bouteilles de lait, les bouteilles d'eau, de jus de fruits, de soda, les aérosols, les bidons et les boîtes de conserve et de boisson).

COLLECTE des DÉCHETS VERTS. Pour 2008, les collectes des déchets verts auront lieu

le matin (à partir de 5h) aux dates suivantes :

Jun	10 - 24	Septembre	2 -16 - 30
Juillet	8 -22	Octobre	14 -28
Août	5 -19	Novembre	12 - 25

Seules les tontes de gazon et les petites tailles de haies mises en fagots (inférieurs à 50 cm de long et ficelées avec une corde) sont collectées. Ces déchets doivent être présentés dans des récipients ouverts (sacs ou poubelles).

Les déchets verts volumineux (branchages, bois...) ne sont pas collectés et doivent être transportés par vos soins à la déchetterie de Montville.

Il est rappelé que la collecte des déchets verts permet de détourner de l'incinération plusieurs centaines de tonnes d'ordures ménagères. Elle contribue ainsi à limiter les coûts de traitement et permet un meilleur respect de l'environnement

LUTTE CONTRE LE BRUIT

RAPPEL : Afin de prévenir les conflits de voisinage, veuillez respecter les périodes légales d'utilisation des engins motorisés de jardinage ou de bricolage en plein air.

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Pour les feux de jardin, le brûlage de branchages, de déchets verts, de matériaux de chantier ne correspond à aucun droit d'usage. L'interdiction de brûler à moins de 100m des habitations est stipulée dans l'article R38 du Code Pénal.

CHARDONS - HAIES

Nous vous rappelons que les chardons doivent être régulièrement fauchés. En ce qui concerne les haies, celles-ci doivent être taillées au moins une fois par an. Il vous est également demandé d'en ramasser les déchets, car à aucun moment la voie publique ou ses dépendances ne doivent être encombrées. Le respect de cette réglementation évitera bien des problèmes!!!

✳ L'ACCUEIL RETRAITE EN SEINE-MARITIME

Nos conseillers retraite à votre service dans nos agences et points d'accueil.

Deux points d'accueil retraite sur le secteur

BUCHY : 267 rue aux Juifs (ancienne école des filles, entrée côté lotissement)

1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h00 à 12h00, Tél : 02.35.15.77.60.

MALAUNAY Centre de Paiement, Place de la Mairie

Tous les lundis et vendredis de 8h30 à 11h45, Tél : 02.35.15.77.60.

Avant de vous déplacer, demandez confirmation de l'ouverture du point d'accueil.

✳ VOTRE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE : CICAS De La Seine-Maritime.

SIMPLE : Un seul numéro, il suffit d'appeler le 0 820 200 075,

du lundi au vendredi de 9 heures à 18 heures.

RAPIDE : Un seul coup de fil, le CICAS vous informe et vous propose un rendez-vous dans un lieu d'accueil proche de chez vous.

EFFICACE : Un seul rendez-vous, le conseiller retraite CICAS finalise avec vous votre dossier retraite complémentaire.

✳ BUREAU DES AUTORISATIONS D'URBANISME

À compter du 14 avril 2008, le BAU de Pavilly (17, rue Paul Painlevé) accueillera le public de la façon suivante :

-Réception physique du public par les agents d'accueil

Tous les jours ouvrés, l'après-midi de 14h à 16h.

-Réception physique du public par les instructeurs

1°) sans rendez-vous : les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 16h.

2°) sur rendez-vous : tous les matins de 9h à 11h.

Tél : 02.35.91.00.30 - Fax : 02.35.91.73.24

✳ TRANSPORT LIGNE DE BUS 71

le CONSEIL GÉNÉRAL a mis en service depuis peu un horaire supplémentaire pour la ligne de bus 71, tous les samedis, pour se rendre de Saint Georges sur Fontaine à Rouen.

Départ de Saint Georges : Les Chasse Marée, 13h54 Mairie, 13h55

Arrivée Rouen : Beauvoisine, 14h30 - Gare SNCF, 14h35 - Gare Routière, 14h40

Horaires complets disponibles en Mairie et téléchargeables sur www.mobiregion.net

✳ RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser en mairie dans le mois de leur seizième anniversaire. Se munir du livret de famille.

✳ DEMANDES DE PIÈCES D'IDENTITÉ

Nous vous rappelons que les délais pour obtenir une carte nationale d'identité et / ou un passeport sont de l'ordre de trois à quatre semaines suivant les périodes.

Soyez vigilants afin de ne pas être pris au dépourvu !

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque année la commune de Saint Georges vous invite à vous inscrire au Concours des Maisons Fleuries, maison avec jardin très visible de la rue, décor floral sur la voie publique, balcons ou terrasses visibles de la rue.

Suite à une nouvelle organisation concernant ce concours, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie afin de retirer un bulletin d'inscription. (date limite d'inscription : le 20 juin 2008).

VIE DU VILLAGE

LA CHASSE AUX OEUFS

Dimanche 23 mars, le soleil était au rendez-vous pour la traditionnelle « chasse aux œufs », organisée par nos boulangers, M. & Mme CARRIOU.

Ainsi, en fin de matinée, les enfants du village, entourés de leurs parents, se retrouvaient pour chercher à proximité de l'église les précieux œufs, cachés avec soin dans les massifs et dans la pelouse.

M. CARRIOU avait le plaisir de procéder au partage final entre tous les jeunes participants, ravis de s'être prêtés à ce jeu si sympathique.

La Municipalité remercie ici nos boulangers locaux pour cette animation, désormais devenue un rendez-vous attendu des enfants.



FÊTE DE LA SAINT GEORGES

Samedi 12 et dimanche 13 avril, la fête battait son plein à Saint Georges. Les manèges étaient installés sur la place du village, près de la salle des fêtes. Samedi à 15h, René NORMAND, Maire, entouré des membres du conseil municipal, attendaient les enfants des écoles en Mairie. L'heure était venue de leur distribuer les tickets de manège offerts par la municipalité, pour le plus grand plaisir des jeunes du village.

Dimanche 13 avril, une messe était célébrée à l'église, pour marquer cette fête patronale. Le « pain béni » était offert par Monsieur et Madame CARRIOU.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE

Jeudi 8 mai, le soleil était au rendez-vous pour la commémoration de la victoire 1939 - 1945. Cette année, la cérémonie regroupait les communes de Saint Georges, Saint André sur Cailly, Quincampoix, Isneauville, Bois-Guillaume. Les portes drapeaux des cinq communes étaient présents, ainsi que les Maires et représentants des associations d'anciens combattants.



Après la prise du drapeau à la Mairie, la messe avait lieu à l'église, en présence d'une assistance nombreuse.

Des musiciens, venus de Bois-Guillaume, en assuraient l'animation musicale.

La commémoration s'achevait, à 11h, par le dépôt de gerbe au monument aux morts, avec discours de Monsieur le Maire.

VOYAGE DES ANCIENS DU 22 MAI 2008 EN PAYS VIROIS

SAVOIR-FAIRE DE LA TABLE

En matinée visite guidée de l'entreprise Guy DEGRENNE : pour découvrir les ateliers de fabrication de couverts orfèvres (acier inoxydable, métal argenté), métier original de Guy DEGRENNE, les savoir faire de l'entreprise, l'évolution des techniques de fabrication des couverts Guy Degrenne, (de la bobine d'acier..... aux produits finis).

En fin de visite des ateliers, les amateurs de beaux objets ont eu accès au magasin d'usine qui s'étend sur 850m², où ils ont pu trouver un vaste choix d'articles en inox, métal argenté, porcelaine, verrerie, culinaire, décoration de table en fin de série. Des vitrines qui ont pu séduire l'ensemble des voyageuses !.....



Programme de l'après-midi, visite guidée de la filature d'Andouille Asselot à Vire : la filature a fait sa renommée avec cette succulente spécialité viroise. La véritable andouille de Vire Asselot se fabrique de la même façon qu'au siècle dernier. La fabrication de l'andouille est entièrement manuelle et nécessite un travail préparatoire important. Pour clore la visite, une dégustation a été offerte.

Au retour à Saint Georges, en soirée, un repas était prévu à la salle des fêtes, pour les participants qui le souhaitaient. Ce repas se déroulait dans une ambiance conviviale.....et même en chansons.



BIBLIOTHEQUE : APPEL AUX BÉNÉVOLES

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque souhaiterait accueillir 2 ou 3 personnes supplémentaires afin de pouvoir établir un planning plus étalé, par rapport aux disponibilités de chacun. Vous avez du temps les mercredis ou samedis ? Vous souhaitez vous investir à nos côtés à la bibliothèque ? N'hésitez pas à venir nous y rencontrer, aux horaires d'ouverture :

Mercredi : de 15h à 17h - Samedi : de 11h à 12h



VIE ASSOCIATIVE

Le 16 février 2008, les anciens combattants se sont retrouvés autour d'un couscous « pantagruélique ».



Repas des anciens combattants du 8 mai

En 2007 les finances de l'association des anciens combattants avaient permis l'organisation d'un repas pour ses membres. A la suite de cette initiative, Monsieur Gosse avait proposé au Président de l'Association de reconduire cette manifestation en prévoyant si nécessaire et selon les finances une participation des membres.

Monsieur Tierce et Monsieur Duboc, respectivement Président et Trésorier ont soumis la proposition de Monsieur Gosse au vote lors de l'assemblée générale en fin d'année 2007. Le projet fut retenu et la date du 8 mai fixée pour organiser ce repas.

C'est avec beaucoup d'émotion et de joie que les membres de l'Association se sont rassemblés.

Mesdames Gosse, Crosnier, Morin et Duboc ont assuré le service et secondé le traiteur. La convivialité régnait en maître.

Petit clin d'œil avant les libations !



FOOTBALL

ASSOCIATION SPORTIVE FONTAINE SAINT GEORGES

La fin du championnat approche et la saison se termine. Quelques nouvelles du club : Les seniors, montés en 3^{ème} division cette année, devraient parvenir à s'y maintenir. Les vétérans ont fait une belle saison. Pour l'instant, ils sont 3^{èmes} de leur catégorie, avec un match de retard. Ils peuvent envisager la montée. L'ambiance régnant dans l'équipe devrait faciliter cette évolution.

L'arbitre du club poursuit sa formation. Il a réussi ses examens avec brio puisqu'il a fini premier. Il arbitrera la saison prochaine en première division de district et sera en tant que juge de touche en D.H. et P.H. Il envisage de poursuivre dans cette voie afin de contribuer à la bonne image de notre club. Notre club organisera un concours de pétanque début septembre prochain. Nous vous donnerons toutes informations utiles prochainement.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter la correspondante du club :
Mme Jocelyne GLATIGNY 17, impasse Maromme Dubuc
76710 MONTVILLE Tél : 02.35.33.62.81.



ASSOCIATION DU CLUB DE L'AMITIÉ

Les adhérents du Club de l'Amitié se sont réunis le 17 avril 2008 à la salle des fêtes, en vue du renouvellement du bureau, suite au décès du Président Marc GOSSE.

Ont été élus à la majorité des membres présents : Nicole LALOY présidente, Michel LALOY secrétaire, Nicolle GOSSE vice-présidente, Renée BARBIER trésorière.

Les autres membres du bureau sont : René NORMAND, Roger SAUNIER, Louis CAPRIOLI, Daniel BARBIER et Lucie VIGNEUX.

Pour info, le club se réunit tous les deuxièmes jeudis de chaque mois pour un après-midi ludique et propose, le premier dimanche de septembre, sa foire à tout. Il organise également, avec les cotisations et fonds récoltés, voyages ou spectacles.



TENNIS CLUB DE SAINT GEORGES SUR FONTAINE

Accès au terrain + leçon avec moniteur breveté d'Etat : 24 €

Ce tarif est réservé aux jeunes de moins de 18 ans, pour 1 heure de cours les mercredis après-midi (mai et juin 2008). Accès au terrain jusqu'au 30 septembre 2008.

Accès au terrain jusqu'au 30 septembre 2008 pour les adultes : 32 €

Renseignements :

Tél. 02.35.34.75.51 et 02.35.32.99.08



ÉCOLE DE MUSIQUE DE SAINT GEORGES

L'École de Musique de Saint Georges organise le 29 juin le concert annuel des élèves. Au programme, Musique et Cinéma.

Tous les habitants de Saint Georges- petits et parents et grands-parents, voisins et amis sont cordialement invités lors de cet après-midi musical à venir prêter l'oreille dans un endroit frais et reposant. Pour plus de confort, n'oubliez pas votre cousin.

Rendez-vous le dimanche 29 juin 2008

14h30 précises

Église de Saint Georges.

Les inscriptions pour la saison 2008-2009 auront lieu début septembre.

Renseignements sur les instruments proposés, sur la date d'inscription, sur les tarifs et la reprise des cours sur le site Internet de la commune de Saint Georges ou au 02.35.34.00.79 (Mme BOUR) ou 02.35.34.90.06 à partir de juillet 2008.

VIE SCOLAIRE

Quelques photographies relatives à l'avancement de la construction des nouveaux locaux du groupe « maternelle- restaurant scolaire ».
Sur le site internet de Saint Georges vous pouvez retrouver la progression de l'ensemble du chantier.



COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Cette année les enfants des écoles ont vu deux spectacles :

« La Marchande de Mots » pour la classe de maternelle et la classe de CP-CE1

« Fun Sciences » pour les deux classes élémentaires.

Pour les fêtes de Noël les trois classes ont préparé un marché de Noël avec une vente de sapins. Les enfants de la maternelle ont présenté un spectacle de danse à leurs camarades de l'école élémentaire ainsi qu'à leurs parents le 26 avril.

Les classes ont effectué quelques sorties. Les élèves de maternelle se sont rendus à la Bisonnerie dans le cadre de leurs activités sur les indiens et ont visité au Musée des Beaux Arts l'exposition relative à ce sujet. Dans le cadre de leurs activités sportives les 25 élèves de CE2, CM1 et CM2 font quelques sorties à vélo et se sont rendus aux rencontres sportives de Cross Country à Mauquenchy le 4 avril. Le 6 mai les élémentaires ont découvert le Muséum d'Histoire Naturelle et se rendront le 16 juin au parc de Samara consacré à la préhistoire.

Par ailleurs toute l'école élémentaire participe aux rencontres chantantes de notre circonscription. Pour la fin de l'année scolaire, les écoles organisaient une kermesse, le 31 mai.

De plus une remise de prix aura lieu la dernière semaine de juin comme chaque année.

Sortie à Mauquenchy du 4 avril 2008 à l'occasion du championnat du Monde Universitaire de Cross-Country

Ce jour, les élèves ont été accueillis à l'hippodrome afin de participer à une petite compétition sur mini-stade encadré par des professionnels de la Ligue de Haute-Normandie d'Athlétisme, par des étudiants STAPS et rencontrer les athlètes des équipes participantes au Championnat du Monde Universitaire.



CENTRE DE FORMATION DE TECHNICIENS AGRICOLES
COQUERÉAUMONT (C.F.T.A.)

Le C.F.T.A Coqueréaumont a pour objectifs de signer la charte des établissements « développement durable » et d'obtenir la labellisation 1^{er} niveau. La démarche, initiée en 2005 par l'Académie de Rouen, a débuté au C.F.T.A. en septembre 2006, impliquant fortement les élèves et l'équipe enseignante.

Le projet de l'établissement a été développé sur 5 axes :

L'énergie : réflexion sur un mode de chauffage, acquisition d'un véhicule émettant moins de 120 g de CO₂/Km.

Déchets : recyclage des cartouches de toner, gestion des déchets verts.

Qualité de vie : aménagements paysagers, animations au foyer.

Biodiversité : plantation d'un verger conservatoire, création d'une jachère messicole, création d'un « refuge L.P.O. » (Ligue pour la Protection des Oiseaux). Le but de ces actions est de préserver les espèces végétales et animales en voie de raréfaction.

Eau : création d'une mare, restauration d'une mare existante.

C.F.T.A. 2, rue de Coqueréaumont
76690 SAINT GEORGES SUR FONTAINE
Tél : 02.35.71.22.

E-mail : cfta.coquereauumont@wanadoo.fr
Site internet www.cfta-coquereauumont.fr



Christophe GILLES.

LUDISPORTS 76

Des activités ludiques pour les enfants du CP au CM2

Les différentes activités sont financées par le Conseil Général de Seine-Maritime et organisées par la Communauté de Communes des Portes Nord-Ouest de Rouen.

Chaque trimestre, les élèves découvrent un nouveau sport avec du matériel prêté par le Conseil Général.

Pour la saison 2007-2008 les sports suivants ont été retenus : hand ball, roller, et base ball. Les enfants pratiquent ces activités le lundi de 16 heures30 à 18 heures.

À la rentrée de septembre 2008-2009, pensez à faire les inscriptions pour vos enfants dès réception des documents ! Le dossier doit être complet pour que l'enfant puisse commencer le sport.